

COMITE DIRECTEUR

Ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales

14 janvier 2012 – 9h00 à 17h30

PARIS CNOSF

Présents

Daniel ALLANO (LR Normandie), Elisabeth BARRAUD (CD et LR Côte d'Azur), Anne-Zélie BARTHOD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, , Jean-Michel BUNIET (CD et LR Nord Pas de Calais), Jean-Pierre CAMBOT (LR Aquitaine), Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE (CD et LR Ile de France), Michel GRAZIETTI (LR Corse), Jean-Marc GROSSETETE (CD et LR Rhône Alpes), Jean-François HASCOET (LR Poitou Charente), Françoise HUOT-JEANMAIRE (CD et LR Ile de la Réunion), Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG (LR Franche Comté), Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Denis MAIRE (LR Bourgogne), Michelle MONSERAT, Olivier PETRONIO (LR Languedoc Roussillon), Patrick PORCHER (LR Centre), Alexandre PY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN (CD et LR Champagne Ardennes), Andrée VIDIL (LR Bretagne), Grégory VINCENT, Simone WUILLOT (LR Picardie), Jean-Claude ZIENKIEWICZ (LR Lorraine).

Excusés

Daniel BAZOGE (LR Pays de la Loire), Jean-Philippe BREYNE (LR Auvergne), Félix DINANE (LR Guadeloupe), Michel FAUBERT (LR Limousin), Liala FOUMANN, Jacques LAPARADE, Patrick LORIGNY (LR Poitou Charente), Claude MARBLE, Eric MEUNIER (LR Nouvelle Calédonie), Gérard OREGGIA (LR Provence Alpes), Patrick POULET (LR Alsace), Jean-Claude SABATHE, Michel SERRADELL (LR Midi Pyrénées), Serge TYBURN (LR Martinique)

Invités

Yves DEFONTAINE (KPMG), Agnès FANJAUD, Fatima KHODJA, David THIBAUT (KMPG)

Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF), les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur participation. Il transmet ses vœux de bonne année et de santé à toutes les personnes présentes et à leurs proches.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

Patrick SOIN présente ses excuses aux personnes présentes sur l'envoi tardif de certains documents devant être étudiés ce jour.

1.1 Approbation des PV des Comités Directeurs des 11 et 15 octobre 2011

Sans remarques particulières sur les PV qui ont été envoyés aux membres du CD, ils sont approuvés à l'unanimité.

1.2 Point sur les licences

Au 12 janvier 2012, la F.F.TRI. dénombre 2 858 licenciés de plus qu'au 12 janvier 2011, soit une progression de date à date de 10 %. Nous enregistrons également 4 clubs de plus qu'à la clôture de la saison 2011.

1.3. Bilan Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2011

Philippe LESCURE souhaite dire toute sa satisfaction sur le déroulement de ce Séminaire de Marville, tant sur la forme (excellentes conditions d'accueil et d'organisation de la Ligue de Lorraine), que sur le fond, avec des débats constructifs et de qualité. Cela confirme toute l'importance de cet espace de réflexion, devenu un outil indispensable pour des évolutions partagées de la politique fédérale.

1.4 Choix lieu Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2012

Un projet d'organisation de ce Séminaire est présenté, sous forme de power point, par Jean-Pierre CAMBOT, Président de la Ligue Aquitaine, qui propose d'accueillir cette réunion, programmée du 23 au 25 novembre 2012. Toutes les conditions sont réunies afin de recevoir en parallèle, si cela se confirme, l'organisation du Séminaire de l'Arbitrage.

Ayant signé la Charte de Développement Durable, la Ligue d'Aquitaine propose d'utiliser les transports publics pour les déplacements, tant de la Gare que de l'Aéroport, afin de se rendre à l'Hôtel Ibis, lieu d'hébergement et de réunions, situé sur la dalle de Mériadeck à 30 m de la station de Tram Palais de Justice.

Le Budget prévisionnel de ce séminaire s'élève à 8 130 €, et s'inscrit dans le respect du cahier des charges fédéral. Il fluctuera en fonction du nombre de congressistes et d'éventuelles subventions locales.

Les membres du Comité Directeur valident ce projet à l'unanimité.

1.5. Projet informatique Adhésions

Patrick SOIN rappelle le point effectué lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales de Marville, en novembre dernier, et les possibilités de déport alors exprimées, qui se confirment aujourd'hui, sur le projet informatique Adhésions.

Par ailleurs, Patrick SOIN informe les membres du CDF et les Président(e)s de Ligue que Pierre BARDI, chargé des adhésions, a fait savoir qu'il envisageait de quitter la F.F.TRI.. Pierre BARDI n'a à ce jour pas remis de lettre de démission, il est donc toujours en poste, mais nous devons tenir compte cette information pour nous assurer que la continuité du service des adhésions pourra être maintenue après son éventuel départ, ce qui nécessite donc de compléter la formation de Céline RISAL, et de prévoir la mise en place d'un groupe de pilotage chargé de la mise en place du nouveau dispositif de gestion des adhésions. Ce groupe de pilotage sera composé de Patrick SOIN, Jean-Michel BUNIET, Pierre BIGOT, Guillaume FRITSCH, voire d'autres personnes compétentes voulant s'associer à ce groupe.

Compte tenu de cette hypothèse de départ de Pierre BARDI, et des délais de développement et de test plutôt courts pour envisager une mise en service du nouveau dispositif de gestion des adhésions en septembre 2012, il est proposé de déporter l'ouverture de ce nouveau dispositif au mois de septembre 2013.

Les membres du CDF valident le déport de l'ouverture de ce nouveau dispositif au mois de septembre 2013 (2 abstentions).

Compte tenu de ce déport, il est proposé de retenir le prestataire le moins cher, à savoir la filiale d'ACTIVE NETWORK.

Les membres du CDF valident la proposition de la filiale d'ACTIVE NETWORK (2 abstentions).

Denis MAIRE pose la question de la dématérialisation de la licence. Patrick SOIN fait part du choix qui a été fait par la fédération de ce nouveau procédé concernant les licences, qui n'est pas lié directement au projet en cours de l'outil Adhésions.

1.6. Calendriers des réunions fédérales 2012

- Vendredi 13 janvier : Bureau Directeur à Paris
- Samedi 14 Janvier : Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales à Paris.
- Samedi 4 Février : Assemblée Générale Fédérale à l'Ile de La Réunion

- Dimanche 5 Février : Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales à l'Ile de La Réunion
- Courant février : Bureau Directeur téléphoné.
- Vendredi 9 et Samedi 10 Mars : Séminaire du Bureau Directeur à Brive.
- Vendredi 13 et Samedi 14 Avril : Bureau Directeur à Paris.
- Vendredi 8 Juin : Bureau Directeur à Paris
- Samedi 9 Juin : Comité Directeur à Paris
- Vendredi 21 Septembre : Bureau Directeur à Nancy (Championnats du Monde de Duathlon).
- Mardi 2 Octobre : Comité Directeur téléphoné (RGF).
- Vendredi 26 Octobre : Bureau Directeur à Paris.
- Samedi 27 Octobre : Comité Directeur à Paris.
- Samedi 24 et Dimanche 25 Novembre : Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales à Bordeaux.
- Vendredi 15 et Samedi 16 Décembre : Bureau Directeur à Paris.
- Vendredi 11 Janvier 2013 : Bureau Directeur à Paris
- Samedi 12 Janvier 2013 : Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales à Paris.
- Samedi 2 février 2013 : Assemblée Générale Fédérale Elective à Paris.
- Dimanche 3 Février 2013 : Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales à Paris.

Philippe LESCURE informe de la tenue d'une réunion des Président(e)s de Fédérations Nationales Européennes, le week-end suivant ce Comité Directeur, à Vienne, en Autriche.

1.7. Proposition de convention F.M.TRI / F.F.TRI

Ce point est reporté afin d'être traité au Comité Directeur du 5 février prochain.

2. Assemblée Générale

2.1 Situation particulière de la Ligue de Martinique

Les clubs du FOYAL TRIATHLON, du CLUB CYCLISTE ET TRIATHLETE DU NORD CARAIBE TRIATHLON et du RSMA MADININA TRIATHLON, soit la totalité des clubs affiliés à la F.F.TRI., ont demandé à la Ligue Martinique la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire en vue de :

- révoquer le Comité Directeur Régional actuel
- demander une mise sous tutelle fédérale.

La possibilité d'une mise sous tutelle fédérale étant prévue tant par les statuts fédéraux que par les statuts de la ligue régionale, compte tenu de la situation en Martinique, le BDF a accédé à la demande de mise sous tutelle fédérale et a décidé de la maintenir jusqu'à la prochaine Assemblée Générale où des élections devront avoir lieu pour mettre en place un nouveau comité directeur ainsi qu'un nouveau Président de Ligue.

Philippe LESCURE rappelle que la volonté fédérale n'est pas de s'immiscer dans la gestion de la Ligue, mais bien de compenser les carences actuelles, et de l'accompagner afin qu'elle retrouve, le plus rapidement possible, un fonctionnement autonome.

Il est précisé qu'à ce jour, le Président de la Ligue Martinique n'a pas renouvelé sa licence, ni convoqué d'Assemblée Générale. Le BDF a mandaté Jean-Michel BUNIET (Vice Président) pour assurer la gestion et le suivi de cette tutelle ainsi que pour présider l'Assemblée Générale Extraordinaire demandée par les clubs martiniquais. Celle-ci se déroulera le 18 janvier prochain.

Jean-Michel BUNIET rencontrera également au cours de ce déplacement en Martinique les instances locales, et notamment les Collectivités, la DRJSCS et le CROS.

2.2 Validation de l'ordre du jour AG Février 2012

L'ordre du Jour de l'Assemblée Générale fédérale qui se déroulera samedi 4 février 2012 à La Réunion est présenté, rectifié en réunion, et validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

L'ordre du jour validé est le suivant :

1. Approbation des Procès-verbaux des Assemblées Générales des 19 février 2011 et 26 septembre 2011.
2. Rapport Moral du Président
3. Rapports d'Activités :
 - ☞ *Secrétariat Général,*
 - ☞ *Communication/Marketing,*
 - ☞ *Direction Technique Nationale,*
 - ☞ *Commissions Nationales.*
4. Rapport Financier du Trésorier Général
5. Intervention du Commissaire aux Comptes
6. Validation des comptes 2011
7. Budget Prévisionnel 2012
8. Vote des Coûts 2013
9. Nomination d'un Commissaire aux Comptes 2012-2017
10. Proposition de modification du Règlement Intérieur
11. Proposition de modification des statuts
12. Proposition de modification du Règlement Disciplinaire
13. Questions diverses

2.3 Programme AG Février 2012

Les informations concernant le programme de cette AG, déjà diffusées par e-mail, sont à nouveau présentées en réunion et directement rectifiées :

Vendredi 3 Février 2012

Accueil à l'aéroport à 11H15 et transfert vers l'Hôtel Créolia, à Montgaillard.

Pot d'accueil par l'Ile de La Réunion Tourisme à l'Hôtel

14H30 à 18H00 : Bureau Directeur Fédéral à la Mairie de St Denis

En parallèle, de 16H30 à 19H00 : Commission Nationale Outremer, ouverte aux dirigeants locaux et issus de la Zone Océan Indien. Les membres du Bureau Directeur rejoindront cette instance à 18H00.

19H30 : Cocktail dînatoire offert par la Mairie de St Denis

Samedi 4 Février 2012

9H00 à 18H00 : Assemblée Générale fédérale, à l'Hôtel de Région

19H30 : Repas de Gala à l'Hôtel Créolia

Dimanche 5 Février 2012

10H00 : Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Liges régionales à la Villa du Département

12H30 : Repas au CREPS de St Denis

13H30 à 15H00 : Animation – Run and Bike avec les jeunes licenciés des clubs locaux, au Vélodrome de St Denis.

De nombreux accompagnants participeront à ce déplacement, et se prendront intégralement en charge, au même titre que les élu(e)s souhaitant prolonger leur séjour.

Françoise HUOT-JEANMAIRE rappelle toute l'importance de ce projet pour l'Ile de La Réunion, au niveau du Triathlon mais aussi dans ses aspects bénéfiques pour l'Ile, en général, et notamment pour le tourisme, auquel les instances locales sont particulièrement attachées.

2.4 Proposition de modification du Règlement Intérieur

Les propositions de modifications du Règlement Intérieur, présentées par Jean-Michel BUNIET, dans le tableau ci-dessous, sont validées à l'unanimité, par les membres du Comité Directeur. Elles seront présentées pour approbation à l'Assemblée Générale Fédérale du 4 Février 2012. Elles ne pourront être définitives qu'avec l'accord du Ministère des Sports.

Proposition de modifications du Règlement Intérieur

Les propositions de modification apparaissent surlignées en jaune.

3.1.3.2 Positionnement de la L.R.TRI.

Pou permettre à la L.R.TRI. de mener à bien sa mission de traitement de demandes d'adhésions, la F.F.TRI. met à sa disposition les programmes informatiques spécifiques à ces traitements et forme les opérateurs régionaux à l'utilisation de ces programmes.

La L.R.TRI. est en charge du traitement administratif des demandes et à ce titre :

- réceptionne les demandes d'adhésion,

- les contrôle et les valide pour accord,
- les enregistre sur l'Application Logiciel Régional que la F.F.TRI. a mis à sa disposition,
- transmet à la F.F.TRI. les enregistrements effectués au niveau régional.

La F.F.TRI. est en charge de la délivrance aux L.R.TRI. des pièces administratives appropriées.

Pour mémoire il est rappelé ici que le traitement des demandes de mutations est géré par la F.F.TRI..

Suppression des points

~~3.1.6 — Composition de l'Assemblée Générale (de ligue)~~

~~3.1.7 — Comité Directeur (de ligue)~~

~~3.1.8 — Bureau Directeur (de ligue)~~

et remplacement par :

Statuts

Conformément au point 1.3.3. des statuts fédéraux, « les statuts des ligues et comités départementaux doivent correspondre aux modèles de statuts imposés par la F.F.TRI. à ses organes déconcentrés, tout écart devant être validé par le Bureau Directeur de la F.F.TRI.. ».

Ces modèles de statuts imposés précisent notamment la composition de l'Assemblée Générale Régionale, les modalités d'élection du Comité Directeur Régional, ainsi que la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes régionales.

Suppression des points

~~3.2.4. — Composition de l'Assemblée Générale (départemental)~~

~~3.2.5 — Comité Directeur (départemental)~~

~~3.2.6 — Bureau Directeur (départemental)~~

et remplacement par :

Statuts

Conformément au point 1.3.3. des statuts fédéraux, « les statuts des ligues et comités départementaux doivent correspondre aux modèles de statuts imposés par la F.F.TRI. à ses organes déconcentrés, tout écart devant être validé par le Bureau Directeur de la F.F.TRI.. ».

Ces modèles de statuts imposés précisent notamment la composition de l'Assemblée Générale Départementale, les modalités d'élection du Comité Directeur Départemental, ainsi que la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes départementales.

2.5 Proposition de modification du Règlement Disciplinaire

Les propositions de modifications du Règlement Disciplinaire, présentées par Jean-Michel BUNIET, dans le tableau ci-dessous, sont validées à l'unanimité, par les membres du Comité Directeur. Elles seront présentées pour approbation à l'Assemblée Générale Fédérale du 4 Février 2012. Elles ne pourront être définitives qu'après l'accord du Ministère des Sports.

Projet de modification du Règlement disciplinaire

Les modifications apparaissent surlignées en jaune.

1.7 et 2.5 Défense

Le plaignant ainsi que le licencié poursuivi et, le cas échéant les personnes investies de l'autorité parentale, sont convoqués invités par le Président de l'organe disciplinaire, par l'envoi d'un document énonçant les griefs retenus, sous forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception par le destinataire (remise par voie d'huissier, remise en mains propres contre décharge) et ce, quinze jours au moins avant la date de la séance. Lorsque la procédure disciplinaire est engagée par ou à l'encontre d'une personne morale, son représentant statutaire est convoqué dans les mêmes conditions. (.../...)

Les frais engagés par le plaignant ainsi que par le licencié poursuivi (déplacement – restauration – avocats – etc....) sont à leur charge.

3.3. Barème type

3.3.1. Entre concurrents ou envers un spectateur

- ± 2 mois de retrait de licence avec interdiction de participation aux épreuves agréées par la F.F.TRI. en période de compétition et déclassement de l'épreuve pour :
 - Insultes
 - Propos injurieux

- Gestes obscènes
- Menaces verbales
- 24 mois de retrait de licence avec interdiction de participation aux épreuves agréées par la F.F.TRI. en période de compétition et déclassement de l'épreuve pour :
 - Jet d'objet, de liquide
 - Bousculade volontaire
 - Tentative de coups
 - Crachat

Par ailleurs, Jean-Michel BUNIET précise que les décisions disciplinaires apparaîtront sur le site internet de la F.F.TRI., mais les noms des personnes ne seront pas mentionnés, comme le recommande la CNIL.

2.6. Proposition de modification des statuts

Les propositions de modifications des Statuts, présentées par Jean-Michel BUNIET, font l'objet d'une modification demandée par les membres du CDF. Au niveau du point 1.4.2, la notion de lieu de résidence est supprimée.

Les propositions de modification dans le tableau ci-dessous sont validées à l'unanimité, par les membres du Comité Directeur. Elles seront présentées pour approbation à l'Assemblée Générale Fédérale du 4 Février 2012. Elles ne pourront être définitives qu'avec l'accord du Ministère des Sports.

Proposition de modification des Statuts

Les modifications proposées apparaissent surlignées en jaune.

1.3. Les organismes nationaux, régionaux ou départementaux

- (...)
- 1.3.3. Les statuts de ces organismes doivent être compatibles avec les statuts de la Fédération. Les statuts des organismes départementaux et régionaux doivent prévoir, en outre, que l'association est administrée par un Comité Directeur constitué suivant des règles similaires à celles fixées par la Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées dans le chapitre « Assemblée Générale - composition » des présents statuts. Toutefois, le nombre minimum de membres des comités directeurs de ces organismes peut être différent de celui prévu pour celui de la Fédération.

~~Le nombre de voix à l'Assemblée Générale des ligues est déterminé selon le barème prévu au chapitre « Délégations / Obligations : Ligues régionales - Comités départementaux, Clubs » du Règlement Intérieur.~~

A cet effet, les statuts des ligues et comités départementaux doivent correspondre aux modèles de statuts imposés par la F.F.TRI. à ses organes déconcentrés, tout écart devant être validé par le Bureau Directeur de la F.F.TRI..

Ces modèles de statuts imposés prévoient notamment la composition des Assemblées Générales Régionales et Départementales, les modalités d'élection des Comités Directeurs Régionaux et Départementaux, ainsi que la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes régionales et départementales.

1.4. Les licenciés

- (...)
- 1.4.2. Dans le cadre d'un mandat électif au sein d'un club, d'un comité départemental, d'une ligue, ou de la fédération, il est précisé que l'élu doit disposer d'une licence en cours de validité, et ce au moment de son dépôt de candidature et chaque année pendant toute la durée de son mandat. En cas de non renouvellement de licence avant la date de fin de validité, il est de fait mis fin au mandat électif.
- **pour le club :** l'élu ou le candidat à l'élection doit être licencié du club dont il est adhérent
 - **pour le comité départemental :** l'élu ou le candidat à l'élection doit être licencié au sein d'un club affilié dont le siège est situé sur le territoire du ressort du comité départemental, ou il doit être titulaire d'une licence individuelle délivrée par la ligue dont dépend le comité départemental.
 - **pour la ligue :** l'élu ou le candidat à l'élection doit être licencié au sein d'un club affilié dont le siège est situé sur le territoire du ressort de la ligue régionale, ou il doit être titulaire d'une licence individuelle délivrée par cette même ligue.

2.6. Proposition de modification des statuts types des ligues et comités départementaux

Les statuts fédéraux ayant été modifiés, un certain nombre de points des statuts des ligues nécessitant d'être précisés, Jean-Michel BUNIET propose que les statuts types des ligues et des comités départementaux soient réécrits.

Cette proposition est acceptée et un groupe de travail est constitué. Ce groupe de travail sera composé de :

- Jean-Michel BUNIET
- Elisabeth BARRAUD
- Jean-Pierre CAMBOT
- Guillaume FRITSCH

3. Trésorerie Générale

3.1 Etats financiers 2011 / Arrêté des comptes

Les documents relatifs aux Etats financiers 2011 et à l'Arrêté des comptes ont été envoyés par e-mail aux membres du Comité Directeur et Président(e)s de Ligues régionales. Ils sont diffusés sur écran et commentés par Denis JAEGER, Trésorier, en réunion.

Exercice comptable 2010 – 2011 (du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011)
--

Résultat comptable Fédération	133 999,30 €
Résultat comptable Triathlon Paris	- 44 735,13 €
Résultat comptable Triathlon Nice	- 9 972,58 €
Provision Dépréciation Créance Sportys	- 36 442,00 €
Résultat comptable avant Impôts	42 849,59 €
Réintégration PV Latente OPCVM (N)	- 29,12 €
Effort construction 8/9 (N)	2 135,00 €
Dotation Provision ID Retraite (N)	989,77 €
Dotation Provision pour Charges (N)	1 569,00 €
Pénalités & Amendes (N)	1 973,00 €
Effort construction 8/9 (N-1)	-1 902,00 €
Reprise Provision ID Retraite (N-1)	0,00 €
Résultat fiscal	47 585,24 €
IS 15	5 718,00 €
IS 33 1/3	3 154,76 €
Total IS	8 872,76 €
Résultat net après impôts	33 976,83 €
<i>(résultat comptable ensemble – IS)</i>	

**Etats financiers fédéraux
Bilan 2011**

Total du Bilan :	1.351.891,48 €
Produits d'Exploitation :	3.922.782,82 €
Résultat net Comptable :	33.976,83 €
Fonds Propres :	373.650,14 €
(résultat de l'exercice inclus)	

Pour Mémoire

Fonds Propres à la clôture 2010 : 339.673,31 €

Les membres du CDF valident, à l'unanimité, la proposition du Bureau Directeur d'affecter le résultat de 33.976,83 € au Report à nouveau, qui s'élèvera à 373.650,14 €, ce qui correspond à 34 journées de fonctionnement de la fédération.

Monsieur Yves DEFONTAINE, Commissaire aux comptes du Cabinet KPMG précise avoir examiné les comptes, effectué les contrôles et n'avoir aucune remarque particulière à émettre. Il note que l'excédent de cette année montre le dynamisme, la bonne et saine gestion de la fédération. Monsieur Yves DEFONTAINE remercie l'ensemble du personnel fédéral qui lui a permis d'exécuter sa mission dans de bonnes conditions. Ne pouvant être présent à l'Assemblée Générale fédérale du 4 février prochain, Monsieur Yves DEFONTAINE sera représenté par Monsieur David THIBAUT.

L'arrêté des comptes, tel qu'il est présenté ici, est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

3.2 Budget Prévisionnel 2012

Le budget prévisionnel 2012 s'élève à 4 600 000 €, il est présenté et diffusé sur écran. Denis JAEGER précise que ce budget prévisionnel est présenté à l'équilibre, avec une augmentation prévue de 1 000 licenciés Séniors. Le budget prévisionnel 2012 est adopté à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

Elisabeth BARRAUD déplore le fait de n'avoir reçu les documents présentés ici seulement deux jours avant la tenue de cette réunion, et précise que des questions seront certainement posées à l'occasion de l'Assemblée Générale fédérale.

Les réponses aux questions concernant la comptabilité pouvant nécessiter des recherches dans les divers documents comptables, il est demandé aux membres du Comité Directeur et aux Président(e)s de Ligues de bien vouloir transmettre leurs questions par écrit plusieurs jours avant le départ pour l'AG.

3.3 Proposition des coûts 2013

Le projet de coûts d'adhésions 2013 a été validé par le Bureau Directeur. Il a été remis aux membres du Comité Directeur et Président(e)s de Ligues régionales, il est diffusé sur écran.

Les coûts relevant de la compétence de l'AG seront votés le 4 février prochain, ceux relevant de la compétence du CDF seront validés aujourd'hui.

La variation prise en compte sera celle du 31/09/2010 au 31/09/2011. En année n+2, les coûts de l'année n+1 n'ayant pas été réévalués du fait d'un arrondi inférieur à 0,50 €, ils seront recalculés avec les variations cumulées des deux années. Pour 2011, l'indice publié par l'INSEE est de + 2,18 %.

Les différents chapitres du document « Projet Coûts 2013 » sont traités un par un. Les membres du Comité Directeur valident, à l'unanimité, l'évolution des coûts, modifiés par l'application d'une augmentation en lien à l'indice INSEE, et seuls sont présentés ci après les projets entraînant des modifications autres :

Page 6 / 4 – PASS JOURNEE 2013

Suite au Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, qui s'est déroulé à Marville, en novembre dernier, le Bureau Directeur réuni les 9 et 10 décembre 2011 a validé la proposition de réduire le nombre de pass journée, leur coût et de fixer celui-ci de façon uniforme sur tout le territoire, avec des parts Ligue et Fédération égales.

L'objectif de cette évolution est d'être plus cohérents avec des tarifs identiques et uniformes, et de simplifier un dispositif actuel particulièrement compliqué, avec près de 96 tarifs pass journées différents.

Toutefois, les membres du Bureau Directeur avaient souhaité rester attentifs aux impacts financiers conséquents, que l'évolution d'un tel dispositif pourrait entraîner, pour certaines Ligues Régionales. Ainsi, au regard des retours d'un certain nombre de Ligues Régionales, le Bureau Directeur, réuni le 13 janvier, a validé la proposition faite aujourd'hui au Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues régionales, consistant à adopter une mesure intermédiaire.

Philippe LESCURE suggère de retravailler courant 2012 sur le dispositif des Pass journée, afin de tendre vers l'objectif posé lors de la réflexion sur ces tarifs, et consensuel suite aux échanges du Séminaire de Marville, à savoir la réduction du nombre de Pass journée et l'uniformisation de leurs tarifs, sur tous les territoires. La date de mise en place de ce dispositif sera celle qui sera décidée par les ligues régionales, le Président LESCURE rappelle que les coûts sont votés annuellement.

Jean-Marc GROSSETETE rappelle qu'il a toujours été défavorable à une uniformisation des tarifs des Pass journée, sur tous les territoires, et notamment d'une part Ligue fixe, calculée par la fédération. Il dit à nouveau les risques financiers que pourrait encourir sa Ligue, si un tel dispositif était adopté.

Si toutes les Ligues pouvant être plus ou moins impactées financièrement ne sont pas représentées à cette réunion, les membres du Comité Directeur, les Président(e)s de Ligues régionales, à l'instar des membres du Bureau Directeur réunis le 13 janvier, sont favorables à une continuité de la réflexion sur cette évolution.

- A l'unanimité, les membres du Comité Directeur sont favorables à une réduction du nombre de type de pass journée, et de les limiter aux quatre catégories suivantes :

Sprint (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)
CD (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)
LD (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)
Autres épreuves

- La proposition d'adoption d'un seul tarif conventionné des Pass journée pour 2013, et applicable par toutes les Ligues régionales est rejetée.

Les membres du Comité Directeur sont :

Pour : 10 voix / Contre : 12 voix / S'abstiennent : 3 voix

Les Président(e)s de Ligues régionales, invités à exprimer leur avis sont :

Pour : 4 voix / Contre : 7 voix / S'abstiennent : 3 voix

Il est proposé aux membres du Comité Directeur de voter, puis aux Président(e)s de Ligues régionales d'exprimer leur avis, sur l'adoption d'une mesure intermédiaire pour 2013, consistant à donner le choix aux Ligues régionales entre deux possibilités, pour le calcul de la part Ligue des Pass journée, et sans panachage possible entre les deux dispositifs :

- Décision de la Ligue de conventionner sur un tarif unique Part Ligue / Part Fédération égales.

- Décision de la Ligue de définir librement sa part sur les Pass journée, mais avec une part fédérale plus élevée, afin d'inciter les Ligues à se tourner vers un tarif conventionné.

Une ligue qui souhaiterait pouvoir décider librement de sa part sur les pass journée n'adhérerait donc pas au dispositif conventionné pour 2013, et une ligue qui souhaiterait profiter de tarif pass journée plus bas adhérerait au dispositif conventionné sans pouvoir modifier la part régionale prédéterminée.

Elisabeth BARRAUD déplore que le tarif Pass journée pour les épreuves Longue distance ait été revu à la baisse, et soit passé de 20 à 15 €, sur la grille conventionnée.

- Les membres du Comité Directeur adoptent le dispositif intermédiaire, pour 2013, présenté ci dessous :

Les membres du Comité Directeur sont :

Contre : 5 voix / Pour : 13 voix / S'abstiennent : 7 voix

Les Président(e)s de Ligues régionales y donnent un avis favorable :

Contre : 3 voix / Pour : 9 voix / S'abstiennent : 3 voix

LIGUES CONVENTIONNEES			
	Part régionale fixe	Part fédérale	Total
Sprint (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	2,50 €	2,50 €	5 €
CD (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	10 €	10 €	20 €
LD (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	15 €	15 €	30 €
Autres épreuves	1 €	1 €	2 €
LIGUES NON CONVENTIONNEES			
	Part régionale libre	Part fédérale	Total
Sprint (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)		2,50 €	
CD (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)		20 €	
LD (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)		30 €	
Autres épreuves		1 €	

Ces tarifs seront présentés pour validation à l'Assemblée Générale Fédérale du 4 février 2012. Denis JAEGER souligne l'effort fédéral, dans l'évolution de ce dispositif de simplification et d'uniformisation, cela représentant un manque à gagner de 25 000 € au moins, pour la première année.

P 7 / 5 - DROITS D'ORGANISATIONS / LICENCE-MANIFESTATION **Droit de licence manifestation pour les épreuves nouvelles**

Un abattement de 50% est appliqué sur les droits de licence manifestation des épreuves dites « nouvelles », cette mesure ayant été prise afin d'encourager la création de nouvelles épreuves. Dans la mesure où il est très difficile de définir le caractère réellement « nouveau » d'une épreuve et dans la mesure où les droits de licence manifestation ont beaucoup baissé depuis la création de cette mesure, il est proposé de supprimer l'abattement de 50% du droit de licence manifestation des épreuves dites « nouvelles » pour tous les niveaux de pratique.

Les membres du CDF se prononcent à la majorité pour la suppression de l'abattement de 50% du droit de licence manifestation des épreuves dites « nouvelles » pour tous les niveaux de pratique (17 voix pour, 4 voix contre, 3 abstentions).

Les Président(e)s de Ligues, invités à exprimer leur avis, y sont majoritairement favorables (10 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention).

P 9 / 6 - AFFILIATION CLUB ET LICENCE ANNUELLE
2 - Licence annuelle / Licence Junior

Il est proposé de fusionner les licences jeunes « cadet et plus jeune » et « junior » et de ne créer qu'une seule licence jeune, accessible aux catégories d'âges mini-poussin à junior » au tarif de 25 € (part fédérale).

Cette proposition est adoptée par les membres du CDF à l'unanimité.

Il est précisé que les juniors auront également accès au demi-tarif.

Il est proposé que les jeunes licenciés paratriathlon puissent bénéficier du tarif de la licence jeune.

Cette proposition est adoptée par les membres du CDF à l'unanimité.

	Tarifs 2012	Tarifs 2013
LICENCE FEDERALE CLUB		
Jeune		
Cadet et plus jeune	24 € *	licence jeune 25 € *
Junior	35 €	
Senior et plus âgé	68 €	69 €
Paratriathlon (les paratriathlètes « jeunes » bénéficient du tarif « licence jeune »)	35 € *	36 € *

7 / P 10 - MUTATIONS 2012/2013

Les précisions apportées concernant les frais de dossier et les droits de mutation sont validées à l'unanimité par le Comité Directeur :

- **Frais de dossier :** Toute demande de mutation est recevable si l'intéressé(e) a payé les frais dont le montant est déterminé annuellement par le Comité Directeur Fédéral pour dépôt de dossier.
- **Droits de Mutation :**

Les droits de formation (s'il y en a) s'ajoutent aux droits de mutation.

Le club recevant verse à la Fédération une somme d'un montant égal à l'addition des droits de mutation, et des droits de formation (s'il y en a) exigés par le club quitté.

7 / P 12-13 - MUTATIONS 2012/2013, EVOLUTION DES DROITS DE FORMATION

Frank BIGNET présente, sous forme de power point, le cheminement aboutissant à une proposition de modification du calcul des droits de formation, qu'il pense important d'inscrire dans le temps, soit sur une période allant de 2013 à 2016, même si les coûts sont révisés annuellement en AG. Il rappelle que la mise en place de droits de formation vise à protéger les clubs qui forment et à valoriser les actions de formation.

Rappel des mesures votées pour la saison 2012:

- Définition de 2 niveaux de performance,
- Prise en compte du niveau de labellisation du club quitté,
- Prise en compte de l'antériorité dans le club quitté (à concurrence de 8 ans maximum)

Selon les données du service adhésion (décembre 2011):

- 21 athlètes sont concernés par les droits de formation pour la saison 2011-2012
- 12 athlètes ont réalisé une performance de niveau 1 et 9 athlètes ont réalisé une performance de niveau 2. Dans 6 cas, la performance prise en compte est le class tri (pas de performance en compétition), 2 fois pour un niveau 1 (2 minimes) et 4 fois pour un niveau 2 (1 benjamin, 1 minime, 1 cadet, 1 junior)
- L'ensemble des droits exigibles représente un total de 44625€ (en moyenne 2125€/athlète)

Frank BIGNET propose d'améliorer le système pour atténuer le décalage financier entre l'ancienne règle et celle actuellement en place tout en restant fidèle à l'idée directrice. Ainsi, suite aux

propositions de la CNS puis à la validation du BD du 9 décembre 2011, Frank BIGNET suggère de faire évoluer le calcul des frais de formation selon les 4 critères suivants :

- **Evolution 1:** Relever les niveaux de performance pris en compte.
- **Evolution 2:** Réduire « l'antériorité » à 4 ans avec prise en compte à partir de la catégorie Benjamin.
- **Evolution 3:** Conserver le class triathlon sur le 2ème niveau de performance et à partir de 160 points. Prise en compte à partir de la catégorie Minimé.
- **Evolution 4:** Droits de formation « gelés » et exigibles entre 24 et 28 ans lors de la 1ère mutation qui interviendrait dans cet intervalle.

La proposition de ces modifications est traduite (en jaune) dans le tableau ci dessous « Projet Coûts 2013 – Droits de Formation », et approuvée à la majorité (une abstention) par le Comité Directeur.

3. DROITS DE FORMATION 2013

Pour que des droits de formation soient **exigibles** par le club quitté, le licencié demandant une mutation doit :

- être né entre 1984 et 1998
- avoir été licencié dans le club quitté au cours des saisons N-2 (2011) ET N-1 (2012)
- remplir au moins l'un des critères ci-dessous

CLUB QUITTÉ

NIVEAU DE PERFORMANCE		Club non labellisé	Ecole de Triathlon *	Ecole de Triathlon **	Ecole de Triathlon***
CRITERE DE NIVEAU 1	Athlète inscrit sur Liste des sportifs de haut niveau Elite, Senior, Jeune ou sur liste des sportifs Espoirs pour les saisons N-2 (2011) et/ou N-1 (2012)	Montant exigible par année (complète ou non) de présence dans le club dans la limite de 4 ans*.			
		*Les années de présence dans le club au titre des catégories mini-poussins, poussins et pupilles ne seront pas prises en compte.			
		250 €	500 €	750€	1000€
CRITERE DE NIVEAU 2	Championnats de France saisons N-2 (2011) et/ou N-1 (2012) Triathlon : - Minimes H et F, Cadets H, Juniors H : de 1 à 16 - Cadettes, Juniors F : de 1 à 8 Duathlon et Aquathlon : - Minimes H et F, Cadets H, Juniors H: de 1 à 8 - Cadettes, Juniors F : Podium Class Triathlon saisons N-2 (2011) et/ou N-1 (2012) A partir de 160 points pour les catégories Minime à Junior	Montant exigible par année (complète ou non) de présence dans le club dans la limite de 4 ans*.			
		*Les années de présence dans le club au titre des catégories mini-poussins, poussins et pupilles ne seront pas prises en compte.			
		125 €	250 €	375 €	500 €

En dehors des deux niveaux de performance identifiés ci-dessus, aucun droit de formation ne peut être exigé

- Le **niveau de labellisation « Ecole de Triathlon » du club pris en compte** est uniquement celui qui a été attribué pour la **saison N-1 (2012)**
- **Les droits de formation sont exigibles.** En accord avec le club recevant, tout club quitté peut renoncer à tout ou partie des droits de formation.
- **En cas de réalisation de performances de Niveau 1 et de Niveau 2, les droits exigibles seront calculés sur la base du plus haut niveau de performance.**
- **Les droits de mutation (s'il y en a) s'ajoutent aux droits de formation.**
- **Le club recevant verse à la Fédération une somme d'un montant égal à l'addition des droits de formation exigés par le club quitté, et des droits de mutation (s'il y en a).** Les droits de formation sont reversés par la F.F.TRI. au club quitté.
- Dans le cas où un athlète atteint l'un critères de performance de niveau 1 ou 2 durant une saison au cours de laquelle il s'entraînait dans une structure identifiée dans le Parcours de l'Excellence Sportive (Pôle France, Pôle Espoirs, Structures familiales), les **droits de formation** peuvent être répartis à part égale entre la F.F.TRI. et le club quitté.
- Lorsqu'un athlète atteint un critère de performance de Niveau 1 au cours de l'une de ses **2 dernières saisons en catégorie U23**, les droits de formation sont « gelés » entre ses 24 ans et ses 28 ans (âge atteint pendant l'année

civile au cours de laquelle la mutation a été demandée). Ils sont exigibles par le club quitté lors de la première mutation qui interviendrait dans cet intervalle.

➤ **Période de mutation :**

➤ Toute demande de mutation réceptionnée à la F.F.TRI. entre le 1er Septembre et le 31 Octobre sera automatiquement considérée comme une mutation pour la saison suivante.

➤ Toute demande de mutation réceptionnée à la F.F.TRI. entre le 1er Novembre et le 31 Août sera automatiquement considérée comme une mutation pour la saison en cours.

En cas de litige entre les deux clubs, il revient à la (aux) ligue(s) régionale(s) concernée(s) de donner un avis à la Commission Nationale Sportive qui statue en dernier ressort.

Cas particulier: se référer à la *Réglementation Générale Fédérale*

Ce tableau et le texte associé seront vérifiés par la Commission Nationale de la Réglementation. Si un aménagement s'avérait nécessaire, il serait proposé en Assemblée Générale.

4. Marketing / Communication

4.1. Bilan « Communication – Marketing 2011 » et Projets 2012

Frank GASQUET présente, sous forme de power point, un bilan détaillé 2011 et les projets du secteur pour 2012.

Frank GASQUET précise qu'il n'y a pas de modification particulière à noter pour 2012, au niveau du Secteur Administratif : les problèmes de récupérations sont partiellement réglés, les évaluations terminées. Fabienne LORDET sera en congé maternité sur la période de mars à fin septembre.

Les orientations souhaitées pour la Commission Nationale « Communication et Marketing » ont été mises en œuvre en 2011 : Mesures d'évolution de la communication de proximité - Mise en place d'un comité de relecture - V2 du site internet.

Elles seront complétées, en 2012, par l'extension de la relation presse aux GEF non télévisées et les 30 ans du Triathlon de Nice.

Le plan de Communication 2012 s'articule autour de **4 Pôles**

1 - COMMUNICATION ET MÉDIA

A – PRESSE SPÉCIALISÉE

TRIATHLETE MAGAZINE

- **Numéros Fédéraux** : Planning 2012 des numéros fédéraux identique à 2011
- **Publications Complémentaires**
 - Calendrier 2012 avec insertion de cartes postales Équipes de France
 - Projet d'évolution du « Guide des Grandes Épreuves Fédérales » : réponse après la réunion avec les clubs de D1 le 28 janvier
 - Couplage abonnement magazine et prise de licence en ligne 2012
 - Pas de DVD édité par Triathlète - Réalisation en interne d'un support, contenant nos productions de 5 minutes, qui sera envoyé aux clubs et organisateurs de GE
- **Négociations en cours** : Numéro « collector » des 30 ans du triathlon de Nice (à l'étude)

B – MÉDIA AUDIOVISUELS ET RADIO

Audiovisuel

Diffuseur Officiel : SPORT+

- Contrat avec Sport + jusqu'au 31 octobre 2012 (+ 2 mois)
- Débriefing de fin de saison (décembre 2011) : Bonne qualité des diffusions et des productions 2011
- Diffusions 2012 / Traitements particuliers pour les Sables (prologue + étape / direct) - pour le cumul Dunkerque / Calvi - pour l'open de Paris (diffusion d'un 13 mn)

Autre Diffuseur : TV5 MONDE

Radio

Diffuseur Officiel : RMC Info Talk Sport - Reconduction similaire pour 2012 + focus sur l'Équipe de France

C – RELATIONS PRESSE

BLANCONEGRO : Contrat jusqu'au 31 octobre 2012

- Bilan annuel positif des retombées (Dossier)
 - ✓ Augmentation des parutions presse de 63 %
 - ✓ Valorisation* des 741 articles de presse écrite : 19 713 792 €
 - ✓ Valorisation* des 45 articles « Best Of » : 1 662 300 €
(* Evaluation approximative de l'équivalence du coût de l'achat d'espace publicitaire)
- Projection 2012 : Déplacement presse à Madrid et Focus sur l'Équipe de France Olympique

SANTESPORTMAG : « Le triathlon est un sport "santé, nature, aventure".

- « Santé » en 2011 : Retour positif sur année 1 - Parution de 8 rédactionnels Triathlon - Parution de 5 encarts publicitaires Triathlon - Diffusion à 300 000 exemplaires / mois.
- Prolongation en 2012 – Intensification du dispositif : Parution de 7 rédactionnels Triathlon - Parution de 7 encarts publicitaires Triathlon - « Hors série » pour le Triathlon de Paris (à l'étude)
- « Nature » et « Aventure » : Fonction des opportunités et des contraintes budgétaires

D – PROMOTION INTERNET

Un site institutionnel – fftri.com

- Augmentation régulière des chiffres de visites sur le site (44500 / mois) et sur les réseaux sociaux rattachés (« fans » : Facebook = 1522 / Twitter = 404)
- Analyse des retours en octobre 2012 - Mise en place version V2 avec : Historique du triathlon, amélioration de la carte interactive, Jeux Olympiques 2012.

Deux sites évènementiels – triathlondeparis.fr et triathlondenice.fr

- Triathlon de Paris Ile-de-France
 - ✓ Augmentation régulière des chiffres de visites sur le site (10500 / mois) et sur le réseau social rattaché (« fans » : Facebook = 1788)
 - ✓ Fonctionnement en continu
 - Triathlon de Nice Côte d'Azur : pour 2012, fonctionnement en continu et étude en cours pour adjonction historique.
-  **Envois** : 1 597 destinataires Clubs – 39 523 destinataires Licenciés – 438 destinataires à l'international – Etude « Hors série » pour 2012 – Olympique, envoi sur la base licenciés, démarrage premier trimestre 2012 et de plus en plus rapproché.

2 - COMMUNICATION HORS MÉDIA

- Communication de Proximité
 - ✓ Public ciblé triathlon
 - Analyse de fin d'année : bon retour de sa présence sur site
 - Déplacement en 2012 : Grand Prix Lyonnaise des Eaux et Championnats de France de Triathlon + Championnat du Monde de Duathlon Nancy + Championnat de France Jeune
 - ✓ Grand Public : Running Expo, Soirées évènementielles.
- Outils de Communication fédéraux
 - ✓ Institutionnels : Calendrier 2012 – Programme Triathlon de Paris – Guide des Grandes Épreuves Fédérales
 - ✓ Grand Public : tous les flyers promotionnels et les affiches sont finalisés et en stock.

3 - COMMUNICATION OLYMPIQUE

Le Plan de Communication spécifique aux Jeux Olympiques de Londres 2012 et le rétro planning détaillé de ce plan, se décline en 3 étapes :

- **Jan. 2012 - Avril. 2012** : Valoriser les 9 triathlètes de l'équipe de France susceptibles d'être qualifiés pour les JO de Londres 2012. Cœur de cible : Licenciés – Praticants.
- **Mai. 2012 - Août. 2012** : Promouvoir les athlètes qualifiés pour les Jeux. Cœur de cible : Licenciés – Praticants – Relations de presse.
- **Août. 2012 - Déc. 2012** : Capitaliser sur les éventuelles médailles - Accroître la notoriété du triathlon cœur de cible : Grand Public. Sous réserve que nous ayons une ou des médailles et qu'un

budget soit dédié à un tel dispositif. Frank GASQUET présente les outils de communication en lien avec cet événement : Affiche Olympique Version 1, Page Facebook Olympique, Newsletter Olympique.

4 - COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIELLE

Pour chaque secteur : Marketing Fédéral – Marketing du Triathlon de Paris – Marketing du Triathlon de Nice, Frank GASQUET présente les visuels des différents Partenaires et leurs apports.

Les renégociations de contrats sont en cours avec LYONNAISE DES EAUX, ADIDAS et ISOSTAR.

Christophe LEGRAND déplore la mise en ligne tardive du calendrier des épreuves 2012 sur le Site internet fédéral.

Il semblerait que certains usagers rencontrent des difficultés lors de recherches sur le site internet fédéral, et notamment quand ils ne sont pas habitués à notre discipline. Frank GASQUET demande aux membres du Comité Directeur de lui faire remonter par écrit les difficultés identifiées afin d'améliorer le fonctionnement de cet outil.

Philippe LESCURE fait part de la création prochaine de 6 nouvelles chaînes sur la TNT, dont l'une serait dédiée entièrement au sport. Sollicité sur ce point, le choix du CNOSF s'est porté vers le Groupe AMAURY SPORT, qui propose d'associer le CNOSF dans le projet de diffusion et de gestion de la chaîne. La décision finale sera prise par le CSA.

5. Vie Sportive / Direction Technique Nationale

5.1 Plan d'action Equipes de France 2012

Frank BIGNET présente, sous forme de power point, le plan d'action et les modalités de sélection des Equipes de France 2012. Il rappelle en préambule l'ambition qui doit nous animer : « Nous avons le droit et le devoir d'y croire »

- **Comment ?**
 - ✓ En maintenant une rigueur dans l'écriture et dans l'application des modalités de sélection (EDF, Pôle, IATE...)
 - ✓ En optimisant l'accompagnement de chaque athlète identifié
 - ✓ En balisant le chemin de performance via des niveaux de classification
- **Les objectifs sportifs**
 - ✓ Triathlon Courte Distance
 - ✓ Triathlon Longue Distance
 - ✓ Duathlon Courte Distance
 - ✓ Jeux Olympiques
- **Evaluation principale** : Compétitions internationales de référence (Championnat du Monde et d'Europe), avec une priorité au Championnat du Monde.
- **Evaluation intermédiaire** : Compétitions internationales ouvrant à l'accès à la sélectionnabilité en Equipe de France (Cf. modalités de sélection – Point suivant)
- **Baliser le chemin** : Frank BIGNET présente deux tableaux faisant apparaître les classements des Sportives et Sportifs sur 2010 et 2011, en fonction de critères sportifs minimaux arrêtés, pour les différentes compétitions internationales.
 - Un troisième tableau permet d'identifier nominativement les Sportives et Sportifs pour la Saison 2012, au regard de leurs résultats sur 2010 et 2011, et de les classer suivant 4 niveaux.

Prenant en compte la singularité du chemin de performance et en s'inscrivant dans un cadre réglementaire et fédéral, les plans d'actions sont déclinés au regard des niveaux de classification, en actions communes (stages...) et actions individuelles.

Frank BIGNET rappelle que toutes les informations relatives au Guide du sport de haut niveau sont disponibles sur le site :

<http://partages.triathlondeparis.fr/telecharger/FFTRI/Guide%20des%20Sportifs%20de%20haut%20niveau%202012.pdf>

5.2 Information modalités EDF 2012

Frank BIGNET rappelle que les modalités de sélection en Equipe de France (EDF) ont été mises en ligne sur le site fédéral début janvier 2012. Elles ne comprennent pas les modalités de sélection olympique, celles-ci étant validées par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau.

Frank BIGNET reprecise la distinction entre les sélections en Equipe de France et les Sélections Nationales.

- **EDF** : Elles sont liées aux disciplines reconnues de Haut niveau par le Ministère, à savoir Duathlon et Triathlon Courte Distance, Triathlon Longue Distance.
- **Sélections Nationales** : elles sont reconnues par l'ITU (au travers de l'organisation de grands championnats tels que : Cross Triathlon, Duathlon LD, Triathlon et Duathlon des neiges, Aquathlon). Il ne peut y avoir de prise en charge et d'implication de la Fédération sur ces épreuves, sur des subventions ministérielles, dans le cadre de la Convention d'Objectif.

5.3 Triathlons de Paris et Nice 2012, Grands Prix : proposition d'évolution organisationnelle

5.3.1. Triathlon de Paris 2012

Bernard SAINT-JEAN fait un point sur ce dossier, précisant que le lieu est identique à celui de l'an dernier, à savoir sous la Tour Eiffel et que le Complexe Emile Antoine pourrait accueillir le Village.

A ce jour, 1 600 concurrents sont inscrits en individuel et 32 équipes, soit environ 1 700 personnes. L'objectif des 4 000 concurrents sur la manifestation devrait être atteint.

Il est précisé l'intérêt de notre Assureur « ALLIANZ » pour cette manifestation, proposant un apport cash de 20 900 € HT contre 12 500 € HT l'an passé. La condition posée, validée par le comité de pilotage du Triathlon de Paris, était d'y organiser la finale d'un circuit running, ouvert uniquement à son personnel, soit 100 personnes sur un « 10 KM ». Il sera demandé un agrément auprès de la F.F.A., et il est bien sur souhaité qu'elle évolue vers une épreuve fédérale, sous forme de Run and bike par exemple, dans les années à venir.

Au regard de l'augmentation du nombre de concurrents, Cédric GOSSE rappelle que cela suppose des ressources plus importantes en termes d'accueil (spectateurs et triathlètes) et de sécurité.

Dans les éléments nouveaux, il est à noter la mise en place d'une buvette et le souhait d'organiser une « pasta party ».

Pierre BIGOT pense qu'il est dommage de ne plus pouvoir accueillir les Triathlètes dans un village placé sous la Tour Eiffel ou au Trocadéro. Cédric GOSSE rappelle que c'est effectivement l'accueil idéal mais qu'un tel dispositif suppose des moyens financiers supplémentaires que nous n'avons pas actuellement. Cédric GOSSE rappelle que l'un des objectifs assignés au comité de pilotage est d'équilibrer l'opération, le choix du stade Emile Antoine est un choix qui se justifie budgétairement.

5.3.2. Triathlon de Nice 2012

Cette manifestation se déroulera les 15 et 16 septembre 2012, elle est organisée en partenariat avec la Ligue Régionale.

Le programme prévoit (sous réserve de validation de la Préfecture) :

- Samedi : 2 courses Elite, un Animathlon, des courses Avenir et un Sprint Open.
- Dimanche : Triathlon Distance Olympique Open, avec une ouverture à 1 500 concurrents.

Les 30 ans du Triathlon de Nice seront fêtés en partenariat avec l'organisateur de l'Iron Man, et deux moments clés ponctueront cette commémoration :

- Cocktail d'ouverture sur l'Iron Man (fin juin).
- Soirée de clôture après la finale du Grand Prix.

Sur cet espace de 3 mois, des opérations diverses, et notamment des expositions de photos, seront organisées sur place par Isabelle CAMOUS et Elisabeth BARRAUD.

Elisabeth BARRAUD et Philippe LESCURE ont rencontré les Collectivités susceptibles d'accompagner financièrement cette manifestation et des contacts réguliers sont entretenus avec la Ville de Nice.

5.4 Convention d'aide à la professionnalisation des ligues régionales

Cédric GOSSE présente un document de travail qui pourra encore évoluer, dont l'objectif est d'encadrer les relations Fédération / Ligues régionales, sur l'aide à la professionnalisation. Il est fait état dans ce texte des différentes étapes ayant ponctué les travaux autour de ce projet de convention, présenté par ailleurs au Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales de Marville.

Engagements respectifs de la Fédération et de la Ligue Régionale accédant à cette convention :

- Versement annuel de la subvention par la fédération pour la création ou l'existence d'un emploi (aide plafonnée à un équivalent temps plein).

- Engagements de la Ligue :

- Satisfaire aux obligations statutaires, règlementaires et/ou administratives.
- Créer une Équipe Technique Régionale et un Challenge Jeunes et/ou Adultes
- Mettre en œuvre des actions s'inscrivant dans le cadre des directives nationales fédérales (projet fédéral).
- Transmettre à l'administration la copie du dossier CNDS de l'année en cours
- Copie au DTN de la fiche de poste du CTL

- Mise en place d'un accompagnement des Ligues régionales par la Fédération, suivant un calendrier établi entre les deux instances.

Cédric GOSSE propose de recueillir les remarques des membres du Comité Directeur et des Ligues régionales jusqu'au 31 mars afin d'élaborer un document final de Convention qui sera présenté pour adoption au Comité Directeur de juin 2012.

5.5. Taxe d'apprentissage

Frank BIGNET rappelle que nous sommes sur la période de collecte de la taxe d'apprentissage, que c'est un moyen supplémentaire pour accompagner la formation des éducateurs. Il propose aux personnes présentes de faire fonctionner leur réseau afin que des entreprises qu'elles connaissent orientent cette cotisation obligatoire au bénéfice de la formation fédérale.

5.6. Point sur négociations en cours avec ASO

Philippe LESCURE rappelle que des échanges sont toujours en cours avec ASO dans l'objectif d'une éventuelle coopération avec ce groupe, et fait un point d'information sur l'état des négociations à ce jour. L'objectif poursuivi par ASO est d'être coorganisateur des Triathlon de Paris et de Nice avec la F.F.TRI., et non d'être une simple régie publicitaire. ASO souhaite créer ainsi une Société en partenariat avec la Fédération, qui pourrait se nommer « Triathlon Production ».

Suite aux premières propositions d'ASO, la Fédération a rappelé, étayée dans ce projet par le Centre National d'Economie et de Droit du Sport :

- Qu'elle ne souhaitait pas céder les droits de propriété et de marque des Triathlons de Paris et de Nice.
- Qu'elle voulait voir, traduite dans les statuts d'une éventuelle Société, une réelle gouvernance partagée.

Une rencontre a eu lieu la veille de ce CD, au siège d'Amaury Sport Organisation, à laquelle ont participé, pour la F.F.TRI. : Philippe LESCURE, Emmanuel CHABANNES, Cédric GOSSE, Bernard SAINT-JEAN et Guillaume FRITSCH. Il a été décidé de mettre en place deux groupes de travail portant sur :

- Les aspects financiers et juridiques. Emmanuel CHABANNES, Bernard SAINT-JEAN et Guillaume FRITSCH y participeront au titre de la Fédération.
- Les aspects sportifs et organisationnels. Cédric GOSSE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN et Pierre ZIZINE y seront associés pour la Fédération. Il est proposé à Elisabeth BARRAUD de se joindre à ce groupe de travail.

Philippe LESCURE souhaite que de réelles propositions puissent émerger afin de faire un point précis sur l'évolution de ce dossier lors du prochain Comité Directeur fédéral ouvert aux Président(e)s, en février.

Le Président LESCURE rappelle que l'évolution d'une coopération entre la Fédération et ASO pourrait être une réponse aux difficultés budgétaires rencontrées sur l'organisation de nos grandes épreuves.

François LHUISSIER pose la question de la part des Ligues dans la répartition F.F.TRI. / ASO, si une Société était créée. Ce point n'a pas été abordé plus avant avec les Ligues Côte d'Azur et Ile de France, mais Philippe LESCURE précise que ce sera fait en temps voulu et que les Ligues régionales concernées y seront pleinement associées.

A l'unanimité, les membres du Comité Directeur sont favorables à la poursuite des négociations.

5.7. Information Championnat de France LD Calvi

Michel GRAZIETTI, Président de la Ligue Corse, attire l'attention de l'assemblée, sur l'urgence à voir les Athlètes Elite (80 places bloquées pour eux) s'inscrire sur ce Championnat. En effet, cette épreuve se déroule le 19 mai prochain, en début de période estivale, sur un week-end long. Michel GRAZIETTI craint que les athlètes s'inscrivant tardivement rencontrent des difficultés dans l'obtention de places en aérien ou même en bateau. D'autre part, il souhaite pouvoir mettre à disposition d'autres athlètes, les dossards non utilisés par les Athlètes Elite. Une inscription avant la fin du mois de février serait idéale, contrairement à la première date arrêtée et beaucoup trop tardive, à savoir fin avril.

5.8. Modalité d'attribution des points et des compositions des équipes au G.P. LDE des Sables d'Olonne

Dominique SAGARY présente, sous forme de power point, les modalités d'attribution des points et des compositions des équipes à la première étape du Grand Prix Lyonnaise Des Eaux des Sables d'Olonne. Ce règlement est spécifique à cette étape, aucune règle ne figurant dans la RGF sur ce type de format (Une étape en 2 courses).

- **Samedi soir** : course contre la montre et présentation des équipes.

Pas d'Athlètes U23 – Equipe de 5 athlètes obligatoire au départ – 3 athlètes minimum à l'arrivée pour être classés dans la course – Classement de la course au meilleur temps – Position au classement de la course retenue pour le classement de l'étape - Chaque pénalité attribuée par l'Equipe et/ou par un athlète est retenue pour l'étape.

- **Dimanche** : Triathlon sprint en ligne.

Accès aux athlètes U23 autorisé – Seul(e)s les athlètes ayant participé à la première course peuvent prendre le départ de la seconde – La numérotation des athlètes est identique pour les deux courses – 3 athlètes minimum à l'arrivée pour être classé dans la course - Classement de la course à l'addition des 3 meilleurs places des athlètes de l'équipe - Le classement de l'étape se fait par l'addition de la place obtenue sur les 2 classements sur les 2 manches - Chaque pénalité attribuée par l'Equipe et/ou par un athlète est retenue pour l'étape

- **Etape** : Le cumul des places entre l'épreuve du samedi et celle du dimanche permettra de calculer les points acquis par les équipes, et de les classer. Si deux équipes sont à égalité, c'est la course du dimanche qui fera référence pour les départager. Si une équipe venait à chuter le samedi, elle ne sera pas remplacée le dimanche.

Cette présentation sera faite aux Clubs de D1 Triathlon, lors de la réunion du 28 janvier prochain, et les modalités définitives d'organisation de cette étape seront présentées pour validation au Comité Directeur du 5 février, à La Réunion.

5.9. Organisation du Triathlon d'Agadir

Dominique SAGARY diffuse un compte rendu vidéo du Triathlon d'Agadir, labellisé « Coupe d'Afrique », rappelant que cette organisation participe à l'accompagnement de nos Amis Marocains, dans la mise en place d'une Fédération Marocaine de Triathlon. La présence des athlètes de l'EDF a permis de dynamiser cette épreuve, à laquelle près de 50 athlètes marocains ont participé, alors que nombre d'entre eux n'avaient jamais fait de triathlon.

6. Commissions Nationales

Philippe LESCURE propose aux responsables de Commissions Nationales d'intervenir, sachant que leurs bilans annuels seront présentés de façon détaillée, lors de l'Assemblée Générale, dans quelques semaines.

6.1. Commission Nationale Sportive

Dominique FRIZZA présente, sous forme de power point, un point d'étape sur les différents projets d'évolution portés par la CNS.

- La création d'une épreuve nationale de « Cross Triathlon », émanant de la CNS, suite à une demande identifiée lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues de Marville. Cette proposition est validée à l'unanimité par le Comité Directeur. La CNGE travaillera sur l'élaboration d'un cahier des charges pour une présentation au CD de Juin 2012.
- Lors du Comité Directeur de Mai 2011, une disposition a été prise, consistant à permettre à un club de 1^{ère} Division labellisée Ecole de Triathlon ***(2 Clubs concernés) d'inscrire une équipe composée de jeune (et U23) triathlètes français, sur une ou plusieurs étapes du CDF des Clubs de Division 2. Or cette disposition actée n'a pas été inscrite à la RGF et les clubs concernés souhaiteraient bénéficier de cette mesure dès 2012. Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité l'inscription d'un avenant en ce sens, dans la RGF 2012.
- Considérant les appels en cours de 4 clubs (non labellisés Ecole de Triathlon**) qui seront traités mercredi 18 janvier en Bureau Directeur téléphoné, la composition finalisée des divisions sera présentée au Comité Directeur du 5 février prochain.
- Une réunion des clubs de D1 Triathlon se déroulera le 28 janvier prochain, à la Porte de Bagnolet. Le Président LESCURE, Dominique SAGARY Président de la CNGE, Dominique FRIZZA Président de la CNS, les organisateurs des étapes de Grands Prix et un représentant du secteur fédéral de la Communication y participeront. Le circuit 2012 y sera présenté. La question du remplacement du guide des Grandes Epreuves présentant les Equipes et les épreuves du Grand Prix y sera abordée. Deux tables rondes, en après-midi, traiteront de l'orientation du Grand Prix et de la régulation du mercato par les Clubs de D1.

6.2. Commission Nationale des Grandes Épreuves

Dominique SAGARY présente sous forme de power point, les travaux de la CNGE depuis ce début de nouvelle saison sportive. Le calendrier 2012 des Grandes Épreuves fédérales est diffusé sur écran. Les diapositives relatent avec humour et beaucoup de réalisme, les difficultés auxquelles est confrontée cette commission et pour lesquelles elle doit souvent agir dans l'urgence.

6.3. Commission Nationale de Développement des Activités Territoriales.

6.3.1. Plan de féminisation du Triathlon

Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER propose un point d'étape sur le dossier « Plan de féminisation du triathlon ». Elle rappelle le déroulé des deux réunions, qui ont permis de rassembler des actrices et acteurs du Triathlon, mais aussi du Ministère et d'autres fédérations, afin de mettre en place le plan de féminisation fédéral courant 2012.

Le visuel du T-shirt et des stickers réactualisé pour les deux années à venir, est projeté sur écran.



Il est rappelé que le concours « Le triathlon c'est aussi pour elles » est ouvert, les dossiers de candidature ont été envoyés vers les Ligues, Comités Départementaux et Clubs, et une information a été faite dans la Newsletter. Ils doivent être retournés à la fédération avant le 31 Mars 2012.

6.3.2. École Française de Triathlon

Les fiches techniques de l'EFT sont en phase de finalisation et le projet devrait aboutir très prochainement. Le Bloc marque EFT est projeté sur écran.



6.3.3. Développement Durable

Jean-Marc GROSSETETE fait part des travaux en cours, concernant le dossier « Développement Durable » :

- Lancement de la période de tests, avec 4 Ligues dont les retours sont attendus courant juin 2012.
- Elaboration d'outils de suivi des critères et de fiches de bonne pratique.

Environ 40 structures (Ligues, Comités Départementaux, Clubs) ont adhéré à la Charte DD.

6.4. Commission Nationale de l'Outremer

Françoise HUOT-JEANMAIRE se réjouit de la mise en place d'une réunion physique de la CNO à l'Ile de La Réunion, au regard des difficultés à communiquer par e-mail. Le projet de déconcentration du BF4 en Outremer sera à l'ordre du jour de cette prochaine réunion.

6.5. Commission Nationale de l'Arbitrage

Pascal GODEL tient à souligner ici tout l'intérêt d'avoir mis en place les formations « Arbitres Formateurs ». Ce sont par exemple ces arbitres nouvellement formés qui ont animé la présentation des supports et documents à l'intention des arbitres assesseurs, lors du colloque de la CRA, s'appropriant pleinement leurs nouvelles fonctions.

6.6. Commission Nationale des Affaires Internationales

Denis JAEGER fait part des prochains RDV à l'international, et notamment :

- Réunion de l'Executive Board de l'ETU à Vienne, la semaine prochaine
- Congrès extraordinaire de l'ETU à EILAT (Israël) le 19 avril 2012

7. Questions diverses

Jean-Pierre CAMBOT propose que l'appellation « Handisport » utilisée dans les documents fédéraux soit remplacée par « Paratriathlon ». Philippe LESCURE est tout à fait favorable à ce qu'une attention particulière y soit apportée.

A la question de François LHUISSIER concernant l'évolution des dispositions encadrant le Paratriathlon, Frank BIGNET précise que la Commission ITU en charge de ce dossier y travaille actuellement et que des informations précises seront prochainement disponibles.

Elisabeth BARRAUD souhaite être éclairée concernant les OPCA. Guillaume FRITSCH a assisté récemment à l'Assemblée Générale du COSMOS. Il fait part de conflits entre les syndicats patronaux et salariaux, dans le fait de privilégier soit AGEFOS PME, soit UNIFORMATION. Les membres du Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues régionales seront tenus informés de l'évolution de ce dossier, lorsqu'une décision définitive sera arrêtée au niveau national, afin qu'ils sachent vers quel OPCA il est préférable qu'ils se tournent. Frank BIGNET rappelle tout l'intérêt à cotiser à un même OPCA au niveau de toutes les structures fédérales.

Le Président remercie les membres du Comité Directeur et les Président(e)s de Ligue pour leur présence.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général